



Loi sur le renseignement : Le capitalisme s'attaque aux libertés fondamentales !

Déclaration de l'URCF



Le gouvernement social-démocrate prépare un projet de loi liberticide dite « sur le renseignement », au nom de la lutte contre le terrorisme.

Bien sûr, le consensus règne entre les deux grands partis gestionnaires des intérêts capitalistes PS et UMP, livrant ainsi un espace au FN qui renchérit sur les « libertés menacées ».

Les sondages viennent à l'appui, organisés par des instituts liés aux monopoles. 68 % des Français auraient conscience des atteintes programmées aux libertés, mais 69 % les jugeraient inévitables pour s'opposer au terrorisme !

Ce projet rencontre l'opposition de nombre d'acteurs judiciaires, mais il suscite aussi, malheureusement, le silence assourdissant de la plupart des intellectuels.

Même à contre-courant (car les organismes d'études et de sondages n'ont pas d'indépendance financière et idéologique et ne visent à orienter l'opinion publique que selon les intérêts du Capital), **il faut dénoncer et combattre ce projet de loi.**

En janvier 2015, l'URCF a condamné les attentats contre « Charlie Hebdo » et l'Hyper cacher, mais nous mettons en garde contre l'appel à l'« unité nationale » émanant de tous les partis de la droite jusqu'au Front de Gauche/PCF. « Unité nationale » qui vise à « gommer » l'antagonisme Capital/Travail à un moment où l'offensive des multinationales contre les intérêts, droits, conquêtes des travailleurs s'accroît (Pacte Hollande/Medef, syndicats de collaboration de classe, loi Macron). Nous ajoutons que les appels à l'« unité nationale » s'accompagnaient de la demande d'adoption d'une loi d'exception sur le modèle « Patriot Act » des États-Unis, afin

de gagner l'opinion publique à la politique de guerre de l'impérialisme français.

Le président Hollande avait établi un lien significatif avec ses regrets exprimés « *d'avoir été empêché d'intervenir militairement en Syrie* » contre Assad, alors que les terroristes qui ont ensanglanté la France se réclamaient de l'État Islamique (EI) en guerre précisément contre le régime syrien !

L'URCF rappelait aussi les lourdes responsabilités de la présidence de Sarkozy et de la Grande-Bretagne avec l'appui des États-Unis lors de l'intervention contre la Libye, qui a détruit l'État national et permis ainsi aux groupes terroristes la prise des arsenaux de l'OTAN déstabilisant la région et le nord de l'Afrique.

Le projet de loi sur le renseignement s'inscrit dans cette politique de restriction drastique des libertés individuelles pour mieux insérer le pays dans la politique de repartage du monde par les États impérialistes et leurs monopoles.

D'emblée, disons après les révélations du « Monde », que **cette loi permettra en fait de légaliser les pratiques secrètes et jusqu'ici illégales de surveillance de la population française** mises en place en 2007. Cette pratique de surveillance par l'interception de toutes les communications sur le territoire français subordonne la vie privée de chacun à l'intrusion permanente des services de renseignement.

Examinons les grandes lignes du projet.

La loi vise à combattre les **atteintes à « l'indépendance nationale »**. Ainsi la défense de « l'indépendance nationale » est évaluée selon la vue des partis bourgeois gérant les intérêts capitalistes.

Pour nous communistes révolutionnaires, c'est la classe capitaliste qui pour ses profits brade l'indépendance et la souveraineté du pays par la subordination à l'UE et à l'OTAN.

« **L'intégrité du territoire et la défense nationale** » : là sont clairement visés les territoires d'Outre-Mer et les mouvements autonomistes et indépendantistes. Ces derniers seront-ils assimilés à des terroristes ?

De même, les intrusions dans les communications sont justifiées dans le projet de loi par la **défense des « intérêts majeurs de la politique étrangère et la prévention de toute forme d'ingérence étrangère »**. La démarche du gouvernement Valls et de ses successeurs, une fois la loi adoptée, permettrait de criminaliser toute opposition aux guerres impérialistes sous prétexte de s'opposer aux « intérêts majeurs » de la politique étrangère de la France. Bien sûr, cela n'enlèvera pas la détermination des communistes à porter haut le drapeau de la paix et à lutter contre les guerres de rapines, mais ce combat sera susceptible de répressions et de sanctions pénales. C'est gravissime !

Quant aux refus des « ingérences », c'est un principe fondamental de politique étrangère qui a été d'ailleurs été initié et défendu par l'URSS. Mais quelle légitimité a le gouvernement français quand il refuse l'application de ce principe démocratique aux autres ?

Ces dernières années, la France s'est ingérée dans les affaires internes de pays comme la Libye, la Centrafrique, le Mali, la Côte d'Ivoire, l'Afghanistan... C'est la raison pour laquelle l'URCF

condamne toute ingérence, toute agression armée, et se prononce pour une politique de coopération d'égal à égal entre pays.

Enfin, une autre menace ciblée suscite beaucoup de colère chez les syndicalistes et militants associatifs et politiques : celle faisant référence aux « violences collectives de nature à porter atteinte à la sécurité nationale » et aux « intérêts économiques du pays ».

Le projet gouvernemental retoqué évoquait la « sécurité publique », ce qui pouvait faire référence à des occupations d'usine, aux piquets de grève et à des échauffourées en cas d'intervention des CRS contre les grévistes. Mais les inquiétudes demeurent : là aussi on assiste à la volonté de criminaliser d'éventuelles mouvements sociaux, n'accusera-t-on pas demain les ouvriers en lutte contre le patronat pour sauvegarder leurs emplois, de toucher aux « intérêts économiques du pays » ?

Nous sommes donc confrontés à un projet dangereux pour les libertés individuelles et collectives déjà restreintes sous le capitalisme en raison du pouvoir des monopoles. Projet que seule l'action de la classe ouvrière et des travailleurs et des forces véritablement démocratiques peut combattre efficacement dans la perspective de son retrait.

Tout l'appareil d'État capitaliste est mis à contribution pour **l'espionnage systématique de la population** : Ministères de la Défense, de l'Intérieur, de la Justice, les douanes pourront utiliser les informations recueillies.

Le Premier Ministre autorisera les opérations de surveillance après consultation de la Commission Nationale de Contrôle des Techniques de Renseignement (CNCTR), sauf pour les cas d'urgence. CNCTR composée de membres de l'appareil d'État (parlementaires, juges) aux pouvoirs réduits. Les risques d'arbitraire sont grands, d'autant que tout le monde sera surveillé !

Les moyens technologiques pour espionner la population seront coûteux : écoutes de tous les postes téléphoniques, interception de tous les mails, « *captation et transmission des enregistrements de paroles à titre privé* ». Il sera permis de filmer à son insu quelqu'un dans un local privé, de s'emparer à distance du contenu d'un ordinateur. Des logiciels espions pourront être placés dans les domiciles et automobiles. Des valisettes pourront être utilisées pour détecter à distance toutes les conversations dans un lieu donné (gare, salle de réunion, restaurants) à plusieurs centaines de mètres.

L'État sera autorisé à récupérer auprès des opérateurs les documents en temps réel, les écoutes seront conservées 30 jours, au lieu de 10 actuellement.

Le juge anti-terroriste Marc Trédivic est parfaitement fondé à déclarer que cette loi « *ouvre la porte à la généralisation de méthodes intrusives* ».

On est donc bien loin du seul champ d'intervention contre le terrorisme. **Il s'agit bien d'un « Patriot Act » à la française.**

L'espionnage généralisé existait aux États-Unis avant le 11 septembre et n'a rien empêché. Surveiller toutes les communications et conversations exige un travail très lourd et inefficace, outre le fait qu'il viole les libertés fondamentales (respect de la vie privée, liberté d'association, de correspondance, d'opinion, d'expression).

Le terrorisme se combat de manière tout d'abord préventive **en rejetant les ingérences et guerres impérialistes**, en respectant le droit de chaque peuple de décider librement de son destin.

Le terrorisme se combat également **en s'attaquant aux racines sociales des maux de la société** : chômage de masse, discriminations, exclusion des jeunes de l'emploi... Il faut **s'attaquer aux trafics d'armes** si juteux pour les États et monopoles du complexe militaro-industriel.

Trafics divers qui alimentent les conflits régionaux, le chaos sous l'égide des grandes puissances capitalistes, pour mieux se soumettre les pays dominés.

Il faut aussi rappeler les **responsabilités des médias capitalistes** relais de la politique belliciste. Concernant la Syrie, on feint de s'étonner qu'il y ait 1 400 « djihadistes » français opérant là-bas, mais pendant des années, les ondes et journaux ont appelé à la guerre contre le régime syrien, en servant de porte-voix à Hollande et Fabius. Comment s'étonner alors que des jeunes échauffés s'engagent pour une guerre qu'ils croient juste mais qui sous une autre forme est celle du gouvernement de la France.

Les ingérences et agressions des grandes puissances capitalistes pour le profit de leurs multinationales se paient par l'insécurité des populations civiles.

A la source du terrorisme mondial se situe le système impérialiste qui a déstabilisé plusieurs régions du monde pour mieux opérer un repartage capitaliste du monde.

Le capitalisme, en proie à des contradictions exacerbées, à une crise de surproduction et de suraccumulation des capitaux, est devenu un régime caduc, frein majeur aux progrès de l'humanité.

Le capitalisme, outre les besoins sociaux fondamentaux et durables, ne peut plus assurer les libertés individuelles et démocratiques élémentaires. Le renversement du capitalisme, l'instauration du socialisme, est donc la tâche historique du mouvement ouvrier et populaire.

Pour cela, il est plus qu'urgent de construire un Parti révolutionnaire des communistes plus fort, plus influent pour défendre les travailleurs et le pays. C'est l'objectif de l'URCF, qui mène un processus d'unification avec « Communistes ».

URCF, le 16 avril 2015